



Tel qu'annoncé lors de la conférence de presse du 29 septembre 2011 du **Gouvernement Princier**, la

campagne de **dépistage organisé du cancer du col de l'utérus**

débutera ce mois-ci, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, par l'envoi d'un courrier (dont la copie est ci-jointe) aux jeunes femmes âgées de 21 ans.

Elle s'articule avec la campagne de vaccination contre le Papilloma Virus Humain (H.P.V.) ayant commencé en mars 2011. Les deux actions couplées vont permettre une éradication du cancer du col par le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses.

La campagne de dépistage du cancer du col commence pour les femmes âgées de 21 ans et se poursuivra jusqu'à leurs 65 ans : ce dépistage s'effectue grâce au frottis vaginal. Tout frottis anormal aboutira, si la patiente le désire, à une coloscopie et une biopsie. Le traitement se fera au cas par cas.

Cette campagne est l'occasion de rappeler aussi à toutes les femmes âgées de 30 à 65 ans que la réalisation de frottis vaginaux, tous les 2 ou 3 ans par leurs gynécologues, et ce au titre du dépistage, est fortement recommandée.

Lettre du Conseiller de Gouvernement la Principauté de Monaco en charge de la Santé

Monaco, Janvier 2012

Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus en Principauté de Monaco

Écrit par Principauté de monaco
Mercredi, 18 Janvier 2012 18:24 -

Chère Madame,

Les infections à Papillomavirus Humain (HPV) sont à l'origine de la plupart des cancers du col de l'utérus.

Afin de prévenir l'apparition de ces cancers, la vaccination et le dépistage sont deux moyens d'action que le Gouvernement Princier souhaite promouvoir dans le cadre plus général de la politique d'excellence menée en Principauté en matière de santé publique.

La campagne de vaccination contre les HPV a débuté en mars 2011 chez les jeunes filles à partir de 14 ans, suivant les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette vaccination ne se substitue pas à une surveillance gynécologique régulière, dont le dépistage est un élément essentiel.

La campagne de dépistage du cancer du col commence en janvier 2012, pour les femmes de 21 ans à 65 ans.

Les premiers frottis seront réalisés à 21 ans, puis l'année suivante, pour se renouveler tous les trois ans (si les frottis ne présentent aucune anomalie dans les intervalles).

Je vous encourage vivement à prendre contact avec les gynécologues attachés au Centre Hospitalier Princesse Grace de Monaco, Service de Gynécologie et Obstétrique du Professeur Alain TREISSER (standard : 97.98.99.00), à savoir le Docteur Dominique

BEAUGRAND-VAN KLAVEREN, le Professeur Franco BORRUTO, le Docteur Claire LIBERATORE-DUPAS et le Docteur Françoise RAGAZZONI.

Le prélèvement sera analysé par le Service de Pathologie du Centre Hospitalier Princesse Grace, dirigé par le Docteur Florence DUPRE.

En cas de frottis de moins d'un an, veuillez le signaler au Centre de Gestion des Dépistages (tél

Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus en Principauté de Monaco

Écrit par Principauté de monaco
Mercredi, 18 Janvier 2012 18:24 -

: 97.98.83.02).

Le Gouvernement Princier prend en charge les frais inhérents au frottis et à la consultation qui en découle, non remboursés par les caisses d'assurance maladie de Monaco (soit les 20% restant à votre charge), si vous n'avez pas de mutuelle ou d'assurance complémentaire. Dans ce cas, il vous appartient de retourner auprès de votre caisse le décompte du remboursement, avec la mention « pas de mutuelle » pour le remboursement du ticket modérateur. Ainsi, tous ces actes médicaux seront totalement gratuits.

Soucieux de votre santé, je souhaite vous avoir convaincue de participer à cette campagne et vous prie de bien vouloir agréer, Chère Madame, l'expression de mes salutations cordiales.

Stéphane VALERI